

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

No. R-3795-2012

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS  
INDUSTRIELS DE GAZ (« ACIG »),

Demanderesse

- et -

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO  
(« Gaz Métro »)

Mise-en-cause

---

---

**AFFIDAVIT**

---

Je, soussigné, Guy Sarault, avocat au sein de l'étude Heenan Blaikie ayant place d'affaires au 1250, boul. René-Lévesque O. – bureau 2500, district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis le procureur dûment autorisé de la demanderesse, l'ACIG, aux fins de la requête en la présente instance;
2. Je suis également le procureur qui représente les intérêts de l'ACIG dans le cadre du dossier RH-003-2011 devant l'Office National de l'Énergie et, à ce titre, je suis personnellement au courant de tous les faits et circonstances relatées dans la présente requête à propos dudit dossier;
3. Tous les faits allégués dans cette requête sont vrais.

Et j'ai signé

(s) Guy Sarault

---

**GUY SARAULT**

Affirmé solennellement devant moi, à Montréal,  
le 20 avril 2012.

(s) Mélanie Genesse # 199076

---

Commissaire à l'assermentation pour le Québec